

Communiqué de presse
Paris le 24/03/2022

Jeudi 24 mars, se tenait la 2nde édition des Printemps de l'Unsfa. Elle avait pour thème cette année « L'architecte, un chef d'entreprise comme un autre ? ».

A l'occasion de la soirée de clôture qui se tenait à l'Académie du Climat, L'UNSFA – LA MAF – PARIS DAUPHINE – LE SNACG – LES ARCHITECTEURS s'unissent pour promouvoir le "Parcours responsables d'entreprises d'architectes et de contractants généraux" (Diplôme d'Université Business Management)

L'Université Paris Dauphine - PSL, a développé son activité de formation professionnelle continue au service des entreprises, et propose depuis 2015 **un Diplôme d'Université Business Management, Parcours responsables d'entreprises d'architectes et de contractants généraux**, créé en partenariat avec Les Architecteurs.

L'ambition de ce cursus permet aux architectes et collaborateurs* d'enrichir leurs réflexions stratégiques, de piloter leur activité, de renforcer leur capacité managériale à tous niveaux (finance, marketing, stratégie, RH, environnement, fonctions supports), et de maîtriser pleinement l'environnement socio-juridique de l'entreprise d'architecture.

Dès lors, 6 promotions ont vu le jour.

L'UNSFA, la MAF, le SNACG, LES ARCHITECTEURS, convaincus de la pertinence de cette formation, ont souhaités s'associer à l'Université Paris Dauphine pour la promouvoir et la pérenniser.

Pour aller dans ce sens et unir leurs forces, une convention a été signée, le 24 MARS 2022, dans le cadre du printemps de l'UNSFA, entre les parties :

- Sébastien DUIZABO, Directeur Executive Education de L'université de Paris DAUPHINE PSL
- Jean-Michel WOULKOFF, Président de l'UNSFA
- Jean-Claude Martinez, Président de la MAF, représenté par Jean-Michel SAVIN, Directeur du Développement et de MAF Conseil
- Patrick ANJUERE, Président du SNACG
- Cedric LOUARD, Président Directeur Général de LES ARCHITECTEURS

Le Public concerné

Cette formation s'adresse aux salariés, cadres, équipes de direction et dirigeants des entreprises d'architecture et des sociétés de contractance générale.

Formation continue

Cette formation est dispensée sur 30 jours, à raison de 3 jours par mois sur 10 mois. La prochaine session débutera début 2023 - Ouverture des inscriptions est prévue le 1^{er} Juin 2022.

Contact Dauphine Stéphanie Wulfowicz – Stephanie.Wulfowicz@dauphine.psl.eu



Pour La promotion de La formation

Diplôme d'Université Business Management

Parcours responsables
d'entreprises d'architectes
et de contractants généraux

PROTOCOLE



- 1. L'Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes (UNSA),**
Syndicat professionnel régi par les articles L2131-1 et suivants du Code du travail, est la première organisation professionnelle représentative des entreprises d'architecture. Elle a pour mission de défendre et de représenter les intérêts économiques et moraux de ses adhérents, les accompagner et les informer.
Son siège social est situé 53, avenue Victor Hugo 75116 Paris, représentée par M. Jean-Michel WOULKOFF, Président, dûment habilité aux fins des présentes.
- 2. L'Université PARIS DAUPHINE - PSL**
DAUPHINE / PSL - Executive education – Formation Professionnelle
Établissement d'enseignement supérieur, dont le siège social est sis à PARIS CEDEX 16, place du Maréchal de Lattre de Tassigny - SIRET 1 97 546 922 000 18, représentée par Sébastien DUIZABO, Directeur Executive Education, dûment habilité aux fins des présentes.
- 3. La MAF**
La société Mutuelle des Architectes Français assurances (MAF), société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le code des assurances, dont le siège social est sis 189 boulevard Malesherbes 75856 Paris cedex 17 identifiée au répertoire SIRENE sous le numéro 784 647 349. Sa mission est d'assurer et de défendre les responsabilités professionnelles des architectes et des autres concepteurs du bâtiment.
Elle est représentée par Monsieur Jean-Claude Martinez, architecte et Président de la MAF, dûment habilité aux fins des présentes
- 4. Le Syndicat National des Architectes contractants Généraux (SNACG).**
Syndicat professionnel, régi par les dispositions du Titre I^{er} du livre IV du code du travail. Il a pour mission la défense et la promotion du métier d'Architecte Contractant Général. Son siège social est situé au 6 rue des Arquebusiers 75003 Paris, représenté par Patrick ANJUERE, Président, dûment habilité aux fins des présentes.
- 5. Les Architecteurs**
par La COMPAGNIE DES ARCHITECTEURS
Coopérative nationale, elle regroupe et fédère autour de sa marque, des Architectes Contractants Généraux partout en France. Architectes et Constructeurs, ils proposent des contrats clé en main à prix et délais garantis.
Son siège social est situé au 95 boulevard Beaumarchais 75003 PARIS - SIRET 329 060 560 000 37, représenté par Cedric LOUARD, Président Directeur Général, dûment habilité aux fins des présentes.